CONDITIONS GENERALES



Livraison en camion BENNE – en camion MIXER – en camion MIXER + POMPE

Heure de livraison

Nous avons convenu ensemble d'une heure de livraison. Toutefois, celle-ci correspond à une tranche horaire approximative, car plusieurs éléments indépendants de notre volonté peuvent impacter notre ponctualité.

En effet, la durée d'intervention sur les chantiers précédents est difficile à prévoir avec précision.

De plus, les conditions de circulation, d'éventuels problèmes techniques sur le camion (comme des fuites) ainsi que la météo peuvent également entraîner des retards.

Nous faisons toujours le maximum pour respecter les horaires annoncés, mais un léger décalage reste possible.

Par conséquent, tout retard de livraison ou toute avance, quelle qu'en soit la cause, ne pourra en aucun cas donner lieu à un dédommagement.

Paiement

Sur votre bon de commande, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour effectuer le paiement par virement bancaire.

Attention que le paiement doit se trouver sur notre compte la veille du jour de livraison prévu.

Cela signifie que vous devez effectuer le virement au minimum 3 jours avant la date de livraison.

S'il n'est pas possible de repecter ce délai de paiement, vous devrez passer payer à nos bureaux (en liquide ou en Bancontact). Ceux-ci sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.

A défaut d'avoir reçu le paiement dans le délai imparti, nous serons contraints d'annuler la livraison.

Accès chantier

La livraison se fera sans risque et uniquement sur un terrain asphalté ou empierré, et non sur un terrain en terre.

Si l'accès est difficile, comporte des risques de s'embourber ou peut causer des dommages aux abords, notre chauffeur ne sera pas autorisé à effectuer la livraison sans votre accord écrit.

Ainsi, si vous l'autorisez et si notre chauffeur estime que la livraison peut être réalisée malgré ces risques, un accord écrit de votre part sera nécessaire, dans lequel vous déclinerez BINCHE BETON de toute responsabilité en cas de problèmes et en assumerez vous-même les conséquences.

Réception et délai de réclamation

La marchandise est réputée acceptée et conforme au moment de la livraison.
Toute réclamation doit être formulée, par écrit, dans un délai maximum de **1 mois** suivant la livraison.
Passé ce délai, aucune garantie ne pourra être accordée.

Annulation

Toute annulation devra nous être notifiée, par écrit, au plus tard la veille de la livraison avant 12h00.
A défaut d'annulation dans le délai imparti, le montant du bon de commande sera dû dans son intégralité.